

## Sentiers fermés de la FCMNB au Québec (FCMQ) / Covid-19

Étant donné les restrictions liées à la COVID-19, les sentiers de la FCMNB connectant le Nouveau-Brunswick et le Québec (FCMQ) seront fermés durant la saison 2020-2021 jusqu'à ce que les restrictions imposées sur les voyages non essentiels soient levées. Les sentiers reliant les sentiers de la FCMNB à la frontière avec le Québec ne seront pas entretenus, ni surfacés, mais ils seront surveillés par les équipes de la Patrouille de la sécurité publique du Nouveau-Brunswick. De plus, aucune traverses de motoneige non marquées et non entretenues sur la rivière Restigouche entre Campbellton, NB, et Pointe-à-la-Croix, QC, ne sont permises. Ces fermetures de sentiers affectent 5 traverses qui sont soulignées sur la cartographie ci-jointe.

